

Règle de vie pour les séjours de chantier participatif permaculturel chez Claire et Gildas Véret

à lire et valider (par mail ou envoi postal) avant votre arrivée chez nous

Vivre chez Claire et Gildas à Lussault-sur-Loire, c'est ...

Découvrir la permaculture incarnée au quotidien

- son éthique : prendre soin des humains, de la terre et partage équitable
- le fonctionnement de la maison : toilettes sèches, poêle à bois, douche solaire thermique, récupération d'eau, vaisselle à l'eau froide, cuisine bio, végétarienne et locale,
- l'aménagement du terrain : potager, animaux, gestion de la forêt, biodiversité, etc.
- les stratégies de résilience territoriale associées

Etre volontaire pour un chantier participatif

Travail essentiellement manuel, surtout à l'extérieur (minimum 6h par jour avec deux jours de pause par semaine, pas forcément le WE) ;

Participation possible aussi à la gestion quotidienne du lieu :

- jardinage : désherbage, paillage, plantation, arrosage et récolte
- bricolage en fonction des besoins du moment (clôtures, huile de lin sur les bois....)
- soin aux arbres fruitiers : arrosage, récolte, purins
- soin aux animaux : eau pour les moutons, aller chercher les œufs, remettre de la nourriture aux poules, nettoyer les enclos
- entretien de la prairie (là où ce n'est pas pâturé) : gestion des ronces, rumex, chardons, fauchage tous les mois dans les chemins, ailleurs tous les 2 à 4 mois ; ou pâturage tournant (installation de la clôture mobile et déplacement des moutons)
- tonte de certains espaces pour production de mulch
- couper / ranger du bois de chauffage en préparation de l'hiver
- compost : retourner / former un tas à partir de fumier
- récoltes et transformations selon les saisons et les besoins
- autres.

Etre accueilli-e

- vous dormez sur place ou sur un terrain juste à côté du lieu (sur un éco centre attendant) dans votre tente installée dans le jardin
- vous avez accès en permanence à la douche solaire, et à un abri couvert pour les repas pris séparément et les temps de repos.
- vous êtes nourri-e (nourriture biologique et au maximum locale, végétarienne à tendance végétalienne) ; cela comprend pain, céréales, légumineuses, légumes, œufs, fruits, tisanes, épices pour une alimentation simple. Si vous avez des besoins spécifiques (biscuits, fromages, chocolat, café...), nous vous invitons à apporter le nécessaire, à 100 % bio.
- vous avez accès à une cuisine en permanence
- vous avez accès au salon pour les repas de midi les jours de chantier participatif uniquement (pas d'accès le reste du temps pour préserver la vie de famille)
- vous pouvez consulter les livres de la bibliothèque du salon, avec grand respect. Les livres ne

sortent pas du salon car nous y tenons beaucoup.

- vous partagez les repas avec nous : nous proposons de déjeuner les midi ensemble les jours de chantier.

- concernant la nourriture : vous vous servez de la nourriture que nous mettrons à votre disposition. Vous nous demandez ce que vous pouvez récolter dans le jardin.

Participer à la vie quotidienne du lieu (en dehors des heures de volontariat)

- ménage des parties communes (dont salle de bain) à tour de rôle (balai tous les jours, éventuellement aspirateur et serpillière)
- cuisine et vaisselle à tour de rôle (un tableau sera mis en place pendant votre séjour)
- vider les toilettes sèches intérieures dès qu'elles sont remplies aux deux tiers, et remplir le pot de sciure
- vider le seau de compost quand il est plein

Durée de votre volontariat

Votre premier séjour aura une durée d'une semaine. Ultérieurement, nous pourrions envisager ensemble un séjour plus long si vous le souhaitez.

Ce lieu est notre lieu de vie et vise à développer un fonctionnement permaculturel qui nous est propre. Il ne vise pas à plaire au plus grand nombre. En cas de difficulté, nous pourrions vous demander de quitter les lieux sans préavis.

Quelques règles à respecter chez nous et sur l'éco centre à proximité ...

Pas d'alcool

Pas d'animaux de compagnie

Respect de la zone fumeurs. Les fumeurs sont priés de mettre leurs mégots dans le bocal à cet effet, de le vider tous les jours dans un sac en papier puis dans la poubelle. Il est possible de fumer devant la maison, sur les graviers, côté nord.

Toute la nourriture apportée doit être biologique.

L'été, la cuisine se fait essentiellement au four solaire ; nous essayons de ne pas utiliser la gazinière : merci de faire de même.

Utilisation de produits naturels « non toxiques » sur site : savon bio, pas de déodorant chimique, pas d'anti moustiques non bio (donc pas d'insecticides notamment), dentifrice bio, etc.

Pas d'accueil de personnes extérieures

Respecter les horaires

Les horaires de repas dépendent souvent de la météo et des travaux en cours dehors. En général

- petit déjeuner : entre 7h30 et 8h30
- déjeuner : entre 12h30 et 13h30
- dîner : entre 19h et 20h30

Horaires des activités (indicatifs)

9h : briefing par Claire ou Gildas

9h30 : début des activités

12h30 : pause déjeuner

Reprise entre 14h et 16h (selon la température) : 3 d'activité en moyenne

Assister au point hebdomadaire de régulation

Au moins une fois par semaine (le créneau sera déterminé le dimanche soir ou le lundi matin), nous

ferons une « réunion » de régulation ; ce sera l'occasion de faire le point sur ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré, ce qui doit être clarifié, ce qui doit évoluer, etc.

Profiter d'une session de questions sur la permaculture

Les séjours de volontariat ne comprennent pas de formations théoriques à la permaculture.

Néanmoins, nous vous proposons un déjeuner où nous répondrons à toutes vos questions liées à la permaculture.

S'exprimer dès que nécessaire, poser des questions en cas de doute.

Vivre pleinement une expérience !

« Je suis d'accord avec ces règles »

Nom, date et signature

ANNEXE : MATERIEL A APPORTER POUR VOTRE CONFORT

En cas d'oubli, nous ne fournirons pas ces matériels mais vous pourrez vous en procurer dans des magasins à proximité

- une tente, un tapis de sol, un sac de couchage (et éventuellement, son oreiller préféré)
- des chaussons ou équivalent pour circuler dans la maison
- des chaussures facilement mettables et retirables pour faire des va-et-viens entre la maison et dehors (toilettes, caravane, jardin)
- des habits salissables (haut et bas) pour le travail dehors, et des habits normaux pour le soir
- des gants de jardin et un sécateur
- une lampe torche
- une gourde
- lunettes de soleil, chapeau
- vos affaires de toilette (savon bio, serviette, dentifrice bio)
- éventuellement un maillot de bain pour aller à la piscine d'Amboise ou dans la Loire
- votre instrument de musique, vos livres amis, une spécialité culinaire, etc

Il est essentiel de prendre soin des outils et matériel, de signer la charte de sécurité, et de ranger chaque outil utilisé à sa place après utilisation.

ANNEXE : POUR VENIR CHEZ NOUS

Gares les plus proches

- Amboise : gare TER à 5 km de chez nous. Accès direct par Paris (1h40 à 2h10 en fonction des trains)

Vous pouvez ensuite arriver chez nous en bus (voir ci-dessous), à pied, en vélo ou en taxi. Si vraiment vous ne trouvez pas de solution, nous viendrons vous chercher en voiture.

- Tours : à 18 km de chez nous. Des bus (voir ci-dessous) relient la gare à notre village.

- Saint-Pierre-des Corps : gare TGV (50 min de Paris), prendre ensuite une liaison TER pour Tours ou Amboise.

Depuis Tours ou Amboise, les bus qui vont dans notre village sont la ligne C des bus Rémi Transport dont les horaires sont [ici](#)

Si vous descendez à l'arrêt Lussault-Aquarium : prendre la piste cyclable qui passe devant l'aquarium, au stop, continuer tout droit. Vous entrez dans Lussault : toujours tout droit. A un moment, la route descend, il y a une chicane. Chez nous, c'est juste après sur la droite, au 3 route des Montils, la maison blanche avec bardage bois au fond du petit vallon !

Si vous descendez à l'arrêt Lussault-Centre : prendre la montée juste à côté de l'école (vallée de la Coudre), la remonter jusqu'en haut (3 ralentisseurs) ; arrivez en haut, la route tourne à droite : chez nous, c'est la première à gauche, au 3 route des Montils, la maison blanche avec bardage bois au fond du petit vallon !

Règles de sécurité du chantier



En tant que volontaire chez Claire et Gildas du 3 route des Montils à Lussault sur Loire, je m'engage à respecter les règles de sécurité suivantes :

- Je participe à l'échauffement avant de commencer le travail le matin, ou je m'échauffe de manière autonome.
- Je participe aux points de coordination de chantier pour connaître les différents travaux en cours.
- Lors de tous les travaux, je veille avant tout à ne pas me mettre en danger (position par rapport aux autres travaux en cours, ex : ne pas passer sous l'échafaudage quand quelqu'un travaille dessus) et à toujours trouver les bonnes positions et stations de travail pour ne pas me blesser.
- Je veille également à ne pas mettre les autres participants en danger (ne pas poser le marteau sur l'échafaudage, prévenir lors des déplacements de matériels de grande dimension...)
- Je m'engage à n'utiliser aucune machine outil sans une autorisation explicite de Gildas ou Claire, précisant son utilisation.
- En cas d'utilisation de machine outils, je porte systématiquement les équipements de protections individuels mis à disposition dans l'atelier : gants, lunettes de protection, masque, casque anti-bruit ou bouchons d'oreille.
- Pour le maniement des poteaux de bois, je porte systématiquement des chaussures de sécurité.
- Je veille à garder rangés ma station de travail et l'atelier, je participe au rangement de chantier à la fin de la journée.
- **En cas de doute sur la manière de procéder ou le maniement d'un outil, je n'hésite jamais à poser la question. Je diffère la réalisation plutôt que de prendre un risque.**

Signature (date et nom)